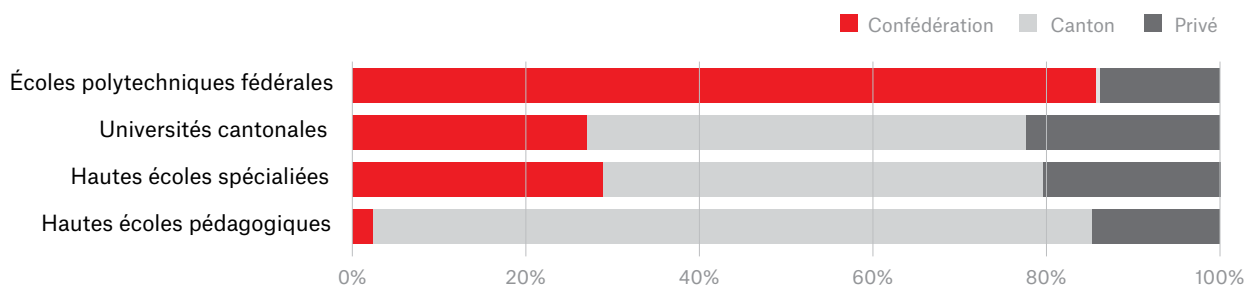


Message FRI 2025-2028: orientations pour le positionnement de l'espace suisse des hautes écoles

Une qualité élevée nécessite un financement stable

- Grâce à un financement stable, les hautes écoles fournissent des prestations de **haute qualité** dans l'enseignement et la recherche et sont **compétitives au niveau international**.
- Les hautes écoles forment des personnes dans les domaines les plus divers. Elles soutiennent ainsi **l'égalité des chances** et répondent aux **besoins en personnel qualifié** pour le marché du travail.
- La recherche dans les hautes écoles offre, par ses résultats, la base nécessaire aux **innovations** et à la **résolution de problèmes**.
- Le savoir est une ressource centrale pour la Suisse, grâce à laquelle **la prospérité et le bien-être** peuvent continuer à être assurés à l'avenir.

Financement des hautes écoles - un investissement commun de la Confédération, des cantons et des privés, 2022



Plus d'informations

www.swissuniversities.ch/planification
communications@swissuniversities.ch

Priorité: garantir les contributions de base

La garantie des contributions de base de la Confédération est prioritaire pour les raisons suivantes:

- Les décisions de financement de la Confédération ont des **conséquences sur le financement global**.

Les coûts de référence sont supportés conjointement par la Confédération et les cantons selon un équilibre défini par la loi. Les décisions de financement de la Confédération ont donc des conséquences sur les décisions des cantons et il en résulte des effets cumulés sur le financement global. Le financement de base détermine par ailleurs les engagements que les hautes écoles peuvent prendre dans le cadre de projets de recherche financés par des fonds externes, ces projets nécessitant en général des prestations propres. En outre, les lacunes dans le financement de base ont des effets à long terme, bien au-delà de la période correspondante: une érosion de la qualité et une réduction des prestations ne peuvent être inversées que lentement et au prix d'efforts intensifs, et la législation ne prévoit pas de compensation financière ultérieure.

- **Efficience et efficacité grâce à la sécurité de la planification**

Des contributions de base stables soutiennent une utilisation des moyens des hautes écoles en temps voulu et en fonction des besoins. Elles renforcent donc l'efficience.

Les hautes écoles ont besoin d'une sécurité de planification pour pouvoir remplir leurs mandats politiques de formation et de recherche avec l'efficacité requise.

- Les contributions aux hautes écoles sont des **investissements dans l'avenir et dans la place économique suisse**.

La formation et la formation continue des personnes en Suisse ainsi que le savoir acquis par le biais de la recherche posent les bases de la prospérité future de la Suisse. Chaque franc investi dans les hautes écoles génère des retombées économiques d'environ cinq à sept francs.

- Si les moyens financiers ne suffisent pas, **l'érosion de la qualité et la réduction des prestations** en sont la conséquence.

Les besoins financiers augmentent notamment en raison de l'augmentation attendue du nombre d'étudiant-es et du renchérissement prévu. Le monde politique formule en outre des objectifs stratégiques pour la formation, la recherche et l'innovation, pour lesquels il doit garantir le financement supplémentaire correspondant.